



## Assainissement ruisseau

-----  
Par Jpc

BONJOUR

La commune peut elle canaliser les égouts via réseau pluvialebdans un ruisseau privé

MERCI

CG du forum marques de politesse

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

oui

-----  
Par Henriri

Hello !

JPC, que signifie "canaliser des égouts via un réseau pluvial dans un ruisseau" ?

A+

-----  
Par Jpc

Que la commune envoie les égouts dans le ruisseau en bas de mon terrain. Plus de salamandre. Plus de faune plus de fleur que de la boue

-----  
Par Henriri

Hello !

Si les égouts sont déversés dans un ruisseau sans station de traitement alors oui il y problème ! Contactez le SPAC (service public d'assainissement collectif) de votre commune et renseignez vous sur son règlement du service public d'assainissement définissant notamment les prestations assurées par ce service.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F447]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F447[/url]

A+

-----  
Par Jpc

C est déjà fait ce n est pas leur problème ni celui du service des eaux. Selon eux c est entre moi et la commune. Aucune. Chance que cela puisse aboutir. Vive la justice française

-----  
Par Henriri

(suite)

De loin et avec si peu d'éléments, difficile de comprendre.  
Tentez de contacter la DREAL de votre région...

A+

-----  
Par Jpc

C est le service hygiène aussi il est probable que des enfants aient eu la thyroïde mais improbable l'origine le conseil général a financé une partie des travaux comme il finance la destruction de la faune alors vive la France